

Compte- rendu de l'atelier Insertion Emploi du 7 novembre 2022

Ambition 1 du projet de territoire : Une dynamique pour des nouveaux échanges économiques

Le Projet de Territoire a mis l'accent, dès le début, sur l'importance du développement économique pour apporter de la valeur ajoutée au territoire par le biais d'apport de fiscalité mais aussi d'emplois.

La Communauté urbaine, comme toutes les autres collectivités publiques, est confrontée et sera encore plus confrontée à des hausses des coûts et par le phénomène de l'inflation – phénomènes qui vont impacter durement et durablement les finances publiques et on le sait, l'ensemble de la population ; cela touchera peut-être aussi l'emploi et un accroissement du chômage est attendu d'où l'intérêt de nous interroger ce soir autour de ce thème : quelle politique publique menons-nous en direction de l'emploi ou du retour à l'emploi ?

Pour compléter les propos de M. Chartier, Mme Pauliat précise qu'il faudrait arriver à constituer un certain suivi d'évaluation du Projet de territoire afin qu'à partir de janvier, les ateliers puissent être dédiés à des réunions plus « de travail » ; les réunions étaient jusqu'à présent des ateliers d'information pour comprendre les thématiques afférentes aux fiches actions.

M. Philippe Bernard-Reymond (DGA du pôle Renouvellement urbain, Habitat et Développement social) remercie M. Chartier d'avoir fait ce rappel dans ce contexte. Il y a moins de financement public et une nécessité de s'adapter suivant les différentes crises.

*** Faciliter l'accès à l'emploi pour tous (cf annexe 1)**

L'accès à l'emploi est très complexe.

Concernant l'insertion, il y a une collaboration entre différents acteurs, essentiellement pôle emploi et la mission locale mais aussi de très nombreuses associations.

Il est très difficile d'avoir une évaluation précise du besoin. Il faut mettre en place des actions.

Le budget alloué à la politique sociale Insertion nécessite de parfaire et d'améliorer la stratégie pour pouvoir mieux cibler les besoins. C'est un levier financier pour soutenir des structures, des associations qui œuvrent dans les domaines de l'insertion et l'emploi.

Des freins à l'emploi sont constatés, comme par exemple :

- L'exclusion numérique
- La mobilité (le projet de territoire cherche de nouveaux moyens d'accès, de mobilité)

Il faut identifier les freins pour accompagner les associations et ainsi lever ces freins.

Faciliter l'accès à l'emploi pour tous, c'est aussi impulser et piloter de nouveaux projets :

- Ecole de la 2ème chance : L'idée d'axer la formation sur une mise à situation : alternance et mise en activité en lien avec la Ville de Limoges et Guéret,
- Cuisine Mode d'emploi : Thierry Marx a permis de construire des écoles de formation pour des personnes éloignées de l'emploi : formation restauration – dispositif provisoire qui dure 2 mois sur l'été et a vocation à se pérenniser,
- Nouveau programme qui est la Cité de l'Emploi (labellisation Etat), qui se situe à Beaubreuil.

Autre levier, le fait d'être opérateur dans certains dispositifs :

- La clause sociale dans les marchés publics est une clause qui s'applique aux marchés publics et qui, dans ce cadre, permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail et de ce fait, d'expérience,
- Le PLIE (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi) est un dispositif qui permet de proposer un parcours d'insertion individualisé (9 référents de parcours). L'objectif est d'accompagner le chercheur d'emploi et de lui trouver le dispositif le plus adapté.

Autres volets :

- Cohésion sociale et territoriale : accompagner les communes via la CAF (convention signée) en identifiant les besoins sociaux du territoire et identifier la façon de répondre à ces besoins-là.
- Question santé : l'ARS qui porte les réflexions sur ces thématiques – Partenariat ARS / LM.

*** Mission locale (Cf. annexes 2 – 3)**

M. Torrent, directeur de la mission locale de Limoges Métropole, présente la mission locale qui est un satellite de LM. L'Etat finance les missions locales.

Une mission locale urbaine a un impact très fort sur la politique de la Ville.

Des antennes sont situées à la Bastide, au Val de l'Aurence et à Beaubreuil (à la Cité de l'Emploi).

Les missions locales proposent des accompagnements individuels ou collectifs sur l'ensemble des thématiques emploi, formation et tout ce qui est périphérique.

Pour information, depuis le COVID, la mission locale fait de l'aide alimentaire et de la distribution.

*** Les boutiques Club Emploi (Cf. annexe 4 – 5)**

M. Gursal, directeur de la Boutique Club Emploi de Limoges (association de 1901), qui fait partie d'un réseau national et hébergée à la CCI, précise que la Boutique Club Emploi intervient en complément sur l'accompagnement collectif pour l'ensemble des personnes en recherche d'emploi. Il est proposé un Club Emploi qui dure 4 semaines et les résultats sont très satisfaisants. L'idée est de pouvoir faire un diagnostic.

Des accompagnements spécifiques pour les jeunes diplômés (jusqu'à 31 ans) ont été proposés.

L'Etat a confié à la Boutique Club Emploi, depuis 2015, une mission d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi de + de 45 ans.